

UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE TROYES

MASTER

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master ;
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et aux titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu le décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613.3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 2005-450 du 11 mai 2005 relatif à la délivrance de diplômes en partenariat international ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté ministériel du 10 décembre 2010 relatif aux habilitations de l'Université de Technologie de Troyes à délivrer les diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par **Sulushash YBRAKHYM, née le 13 février 1995 à KARAGANDA (KAZAKHSTAN)**, en vue de son inscription au master ;
Vu les procès-verbaux du jury de diplôme du 20/9/2019 attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par des textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER SCIENCES, TECHNOLOGIES ET SANTÉ**

Mention : **Physique Appliquée et Ingénierie Physique**

Spécialité : **Optique et Nanotechnologies**

est délivré à **Sulushash YBRAKHYM** au titre de l'année universitaire 2018/2019

et confère **le grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Troyes, le 15 octobre 2019

Le titulaire

N° UNETRO 13804752

Enregistré à l'UTT sous le n° MA 02104



le Directeur de l'UTT,

Pierre KOCH



La Rectrice d'Académie
Chancelière des universités

Hélène INSEL